
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 03 FFV 2020

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N^o 20-0106 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admis par ordre de mérite au concours direct de recrutement de trois (03) élèves Conseillers des Affaires Culturelles, session 2019.

Ce sont :

CONSEILLERS DES AFFAIRES CULTURELLES

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	BALMA MARIE JUDICAEEL WENDPAYANDE	000248	B11086534	22/07/90
2°	BAZIE BAZOMBOE YIKIREGA	000503	B7334558	04/09/93
2°	ZEBRET MOHAMED	000216	B4539798	25/08/85

Arrêté la présente liste à 3 admis.

LISTE D'ATTENTE

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	KABORE RASMANE	000102	B2116861	25/09/86
2°	KONVOLBO ABDOUL KADER ISSIAKA	001715	B2684343	11/08/90
3°	OUEDRAOGO RELWINDE DANIEL	000215	B4815180	11/12/94

Arrêté la présente liste à 3 nom(s).

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire général



Souleymane LENGANE

